

■ **Banque Nomura (Suisse) SA**, succursale à Genève, entreprise ayant son siège à Zurich (FOSC du 19.02.2002, p. 6). Les pouvoirs de Ueda Nobuhiko et Shishikura Takehiko sont radiés. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Iwamura Akira, du Japon, à Carouge, directeur adjoint. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Grivel-Delillaz Pascal, de Genève, à Saint-Julien-en-Genevois, F.
Journal no 12107 du 15.11.2002
(00738624 / CH-660.0.473.985-5)